

URGENT!!!

Par Profil supprimé Postée le 15/02/2019 22:20

Bonsoir je vous écrit ce message car je suis désespérément sans solutions!! Mon frère fume du cannabis depuis bien des années et depuis la mort de ma mère il a eu un déclenchement sur sa santé. Pendant 1 mois il est cloué au lit, sans dormir ni manger avec des vomissements à répétition seule les douches peuvent lui faire passer son mal être , et ça depuis 5 ans.. Il a été voir plusieurs spécialistes, plusieurs prises en charge dans des hôpitaux mais rien ! Pour eux ça ressemble à de la dépression mais pour ma part je pense que le cannabis lui joue des tours.. Un seul médecin [nohttp://espaceadalis.fr/index.php?Page=RMC_QR¶ms_statut=Nus](http://espaceadalis.fr/index.php?Page=RMC_QR¶ms_statut=Nus) a dit qu'il pouvait avoir le syndrome cannabinoïde. J'aimerais savoir si cette maladie peut se soigner, si oui comment merci

Mise en ligne le 18/02/2019

Bonjour,

Les symptômes de votre frère que vous nous rapportez nous font penser au syndrome cannabinoïde en effet. Précisons cependant que nous ne sommes pas médecins, et que de toute façon un diagnostic à distance serait impossible.

Pour votre information le syndrome cannabinoïde, aussi appelé hyperémèse cannabinoïde, se caractérise par des épisodes répétés de nausées et de vomissements, et des douleurs abdominales intenses.

Les facteurs pouvant déclencher ce syndrome cannabinoïde sont encore mal connus et variables d'un usager à l'autre. Il survient majoritairement chez certains fumeurs chroniques de cannabis plusieurs années après le début de leur consommation, et sans seuil de consommation défini.

Des symptômes avant-coureurs apparaissent et évoluent pendant plusieurs semaines ou mois sous forme de nausées matinales, manque d'appétit, vomissements occasionnels.

La crise en elle-même se caractérise par des vomissements fréquents et incontrôlables (pouvant entraîner une perte de poids et une déshydratation sévère) des nausées intenses et persistantes, des douleurs abdominales.

Ces symptômes surviennent le plus souvent le matin et peuvent être temporairement soulagés par des douches ou bains chauds.

La crise dure généralement moins d'une semaine et se répète tous les mois environ si l'utilisateur poursuit sa consommation de cannabis.

Les symptômes disparaissent le plus souvent entre 12 heures et 3 jours après l'arrêt du cannabis.

Seul le sevrage définitif permet la disparition du syndrome cannabinoïde. Il n'existe pas encore de traitement médicamenteux efficace pour ce syndrome.

De toute façon, que votre frère souffre de ce symptôme et/ou de dépression, il faudrait qu'il puisse se faire aider à l'extérieur pour en sortir. Un suivi médical et psychologique pourrait l'aider à petit à petit recouvrer sa santé et son équilibre. Aussi, nous vous avons mis à la fin de notre réponse quelques adresses de CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement de Prévention en Addictologie) pour qu'il soit soutenu, aidé et accompagné dans ce sens.

Nous vous informons que ces mêmes professionnels accordent une aide spécifique à l'entourage dans le cadre du Soutien familial pour les aider à mieux aider leur proche.

Si vous souhaitez des informations complémentaires n'hésitez à revenir par tchat via notre site (gratuit et anonyme) tous les jours de 14h00 à 0h00 ou au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, gratuit et anonyme) tous les jours de 08h00 à 02h00 du matin.

Bien cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CLINIQUE DES ADDICTIONS - UNITÉ D'HOSPITALISATION COMPLÈTE

Route d'Ars Laquenexy
57073 METZ

Tél : 03 87 56 39 60
Site web : www.ch-jury.fr

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h/12h et 13h/17h sauf mercredi après midi
Permanence téléphonique : Permanence téléphonique 24h/24h

Voir la fiche détaillée

SERVICE D'ADDICTOLOGIE - EQUIPE DE LIAISON EN ADDICTOLOGIE

1 Allée du Château
57085 METZ

Tél : 03 87 55 31 55

Site web : www.chr-metz-thionville.fr

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 16h.

Accueil du public : Du lundi au vendredi uniquement sur rendez-vous

COVID -19 : Novembre 2022: Consultations sur place, en visio ou par téléphone. Le passe sanitaire est exigé à l'entrée de l'hôpital.

Voir la fiche détaillée